



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER RECRUTE UN(E)

CHEF DE PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN (Catégorie A de la filière administrative) Contrat de projet de 4 ans

Direction : Aménagement

Rattachement hiérarchique : Aménagement renouvellement urbain

Localisation : Hôtel Communautaire (Rue Albert Camus – LONGUENESSE)

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants, 600 agents) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys. Le Pays de Saint-Omer dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants. Le projet de territoire, défini pour la période 2021-2026, vient préciser des enjeux forts en termes d'attractivité et de proximité.

Au sein de l'agglomération, les services communautaires sont organisés autour de 4 Directions Générales Adjointes, dont la direction Générale adjointe Aménagement, chargée de la mobilité, de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement et du renouvellement urbain.

La perspective de participer à la réalisation de projets de renouvellement urbain ambitieux et structurants vous intéresse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer recherche un chef de projet renouvellement urbain pour :

- Conduire et mettre en œuvre le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) du quartier « Quai du Commerce/St-Sépulcre » situé sur la commune de Saint-Omer, dans le cadre de son contrat de ville
- le pilotage des opérations de renouvellement urbain situées sur le territoire de la CAPSO qui assure la Maîtrise d'ouvrage.

Placé sous l'autorité de la Directrice de l'Aménagement et du Renouvellement Urbain, au sein d'une équipe de 6 personnes, le chef de projet RU organise et coordonne la conduite technique, administrative, juridique et financière des projets d'aménagement dont il a la charge. Il pourra s'appuyer au sein du pôle sur une équipe pluridisciplinaire, notamment en matière d'aménagement, de foncier, d'urbanisme et d'habitat.

Activités principales

- Organiser et piloter les études préalables nécessaires à la définition des projets urbains de manière transversale avec les équipes de l'agglomération et de l'agence d'urbanisme et de développement.
- Analyser le contexte social et urbain en s'appuyant sur les études communautaires et de l'agence d'urbanisme pour proposer des programmations d'actions cohérentes et complémentaires afin de construire des projets de développement intégrés.
- Proposer des programmations d'actions cohérentes et complémentaires, identifier les priorités et le phasage du projet, en lien avec les élus référents
- Coordonner son action avec celles qui relèvent de la Politique de la Ville (dans le cas du PRU : insertion, Gestion Sociale et Urbaine de Proximité...)

- Définir les modalités de l'information et de la concertation avec les habitants et riverains, et en impulser/assurer la mise en place en s'appuyant sur la direction de la communication
- Assurer le montage juridique, financier, foncier et techniques des projets urbains en proposant notamment les montages opérationnels adaptés qu'il convient de mettre en place (ZAC, permis d'aménager, PUP...)
- Préparer et animer les instances de coordination opérationnelle des projets, mobiliser et piloter l'équipe projet qu'il devra constituer avec les prestataires extérieurs, partenaires ou services communautaires
- Sur la base des outils de suivi et de reporting, faire émerger, notamment auprès des élus référents, les questions et les éventuelles difficultés rencontrées par le projet, proposer des mesures d'ajustement
- Elaborer et organiser les études, conventions et leur maquette financière
- Organiser et piloter la production de dossiers nécessaires à la tenue des comités d'engagements (dans le cas du PRU).
- Apporter son expertise et ses conseils aux communes de la CAPSO s'engageant dans la réalisation d'opérations d'aménagement (aménagement de zones AU en commune rurale, opérations de renouvellement urbain de centre-bourgs...).

Conditions d'exercice

- - Travail en bureau,
- - Déplacements fréquents pour réunions ou visites de terrain,
- - Adaptabilité dans le travail,
- - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.

Savoirs

- De formation Ingénieur, Architecte complétée d'un cursus supérieur en Aménagement et Urbanisme ou Maîtrise d'ouvrage urbaine.
- Expérience de 3 ans minimum, dans la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagements complexes/projets urbains partenariaux
- Bonne connaissance des procédures en urbanisme et aménagement (montages juridiques et financiers : ZAC, PUP...)
- Maîtrise de la gestion budgétaire et des montages financiers. La connaissance des modes de financement ANRU est attendue.
- La pratique de l'anglais serait un plus

Savoir-faire

- Bonnes qualités relationnelles et capacités à manager un projet et à animer des équipes pluridisciplinaires
- Maîtrise des outils informatiques, bureautiques et de gestion de projet.

Savoir être

- Rigoureux, organisé, consciencieux
- Sens du service public et du travail en équipe
- Sens du contact et de l'écoute
- Adaptabilité et réactivité
- Esprit constructif et dynamique

Actions sociales proposées par la collectivité

- Régime indemnitaire et équivalent 13ème mois (versée en deux fois)
- Protocole temps de travail proposant un système de JRTT
- Poste éligible au télétravail
- Participation financière au contrat collectif de prévoyance
- Participation financière en cas de mutuelle labellisée
- Titres restaurants (valeur faciale de 6 euros dont 60% pris en charge par la Collectivité)
- Compte-Epargne Temps
- Comité National d'Action Sociale
- Amicale du personnel
- Prise en charge des frais de déplacement

A pourvoir dès que possible

Merci d'adresser avant le 12 Février 2023 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : offredemploi@ca-pso.fr